

Bulletin trimestriel  
Vingt-neuvième année. N° 115  
4e trimestre 2009  
Bureau de dépôt : 1470 Genappe  
N° d'agrération : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1470 GENAPPE
6/1365

2009 - 0295  
M<sup>me</sup> Héraly Marcelle  
allée du Jacquemart 2/12  
1460 Nivelles

LE

BULLETIN  
DES  
RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour  
la promotion de  
la retraite active,  
fraternelle et  
solidaire



Éditeur responsable :  
Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.  
(Henri Vets, chaussée de Charleroi, 49, 1471 Loupoigne)

## LE BULLETIN DES RETRAITÉS

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

Bulletin d'information publié par

l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

### SOMMAIRE

<b><u>Le 9 octobre 2009, une belle journée</u></b>	Anne -Marie Storm .....	2
<b><u>C'est le moment de se réabonner au bulletin</u></b>	.....	3
<b><u>Indemnités de funérailles</u></b>	Denise Hacquin .....	4
<b><u>Assurance soins de santé-hospitalisation</u></b>	.....	5-6
<b><u>Des retraités qui écrivent et publient</u></b>	.....	6
<b><u>Poésie et prose poétique</u></b>		
<i>Le vent</i> .....	Anne-Marie Storm .....	7
<i>La mouette blessée sur la plage</i> .....	Raymonde Ronsmans .....	7
<i>L'hôpital Notre-Dame à la Rose</i> .....	Josette Lambreth .....	8
<i>Chatteries</i> .....	Aly Noël .....	9
<i>Symphonie du matin</i> .....	E. De Turck .....	10
<i>Pensées d'automne</i> .....	E. De Turck .....	10
<b><u>A vos agendas</u></b>	.....	11
<b><u>Des appartements au littoral</u></b>	.....	11
<b><u>Connaissez-vous Infor Homes ?</u></b>	.....	11
<b><u>Séjour à Menton en 2010</u></b>	.....	12
<b><u>Des vacances pour vos petits-enfants</u></b>	.....	13
<b><u>In mémoriam</u></b>	.....	14
<b><u>Bulletins de versement</u></b>	.....	15
<b><u>Petites annonces</u></b>	.....	17
<b><u>Un peu d'humour</u></b>	.....	17

## LE 9 OCTOBRE 2009, UNE BELLE JOURNÉE D'AUTOMNE

Tous les participants à cette journée automnale remercient en chœur l'organisateur de cette belle rencontre Daniel Vandeputte qui leur a concocté visites, repas et déplacements de façon à trouver l'opportunité de retrouvailles qui font tant de bien aux retraités.

Le vice-président Jean-Pierre Charlier l'a épaulé solidement et, c'est avec sollicitude qu'il s'est chargé de véhiculer ceux qui ne sont pas marcheurs.

La température a été clémente et la pluie ne s'est pas invitée aux festivités.



A la Maison des Géants de Ath nous avons pu admirer, sur plusieurs écrans-vidéo le déroulement de l'histoire de notre pays : chaque fois que les habitants se relevaient d'un coup dur, ils organisaient fêtes, processions, kermesses et sortaient de leur ingéniosité des représentations de leurs héros qu'ils promenaient en parades joyeuses dans les rues. Les géants des célébrités soutenaient l'ardeur et la combativité. Les secrets de l'élaboration et le maniement de ces personnages immenses sont dévoilés et, dans un dédale de salles, de belles figures richement habillées sont exposées.

Un repas gastronomique attendait les participants à l'Ecole Provinciale Hôtelière de Ath. Monsieur le chef des travaux Christian Van de Putte a accueilli la cinquantaine de convives dans sa belle salle de restaurant et, avec son équipe de cuisine et de service, a assuré à tous un long moment de joie épicurienne. Les vins, les mets et les attentions du service ont été appréciés par tous et, c'est avec un regret, qu'ils ont repris le chemin pour prendre un convoi prévu pour se rendre à Lessines.

L'Hôpital Notre-Dame à la Rose, qui date du XIIIème siècle, a été récemment réorganisé et doté de locaux rénovés. Les guides ont parcouru les salles avec leur groupe en situant les développements de soins aux malades à travers les siècles. Les derniers aménagements entrepris permettent de montrer de façon plus pointue l'évolution des modes de vie et des pratiques qui existaient. La communauté religieuse qui dispensait ces soins a évolué parallèlement : son habitat et sa spiritualité se sont transformés au même rythme. Tout ici témoigne de cette évolution séculaire; tous les objets, tableaux, salles et alcôves la développent à souhait.

Un réconfort pâtissier et une tasse de café attendaient les participants à la fin des visites dans un tout nouveau réfectoire.

Les « au revoir » étaient accompagnés de manifestations de satisfaction à l'adresse de l'organisateur et de l'A.P.R.A.F.S. avec l'espoir d'une nouvelle rencontre en 2010.

**Anne-Marie Storm**

## C'EST LE MOMENT DE SE RÉABONNER AU BULLETIN

Le moment de se réabonner au " Bulletin des Retraités " pour l'année 2010 est arrivé.

Le montant de l'abonnement est fixé à **six euros minimum** à verser au compte 000-133 76 46-16 de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire à 1400 Nivelles. Pour votre facilité, deux bulletins de versement se trouvent en fin de ce bulletin : l'un pour votre réabonnement, l'autre pour un membre que vous pourriez recruter.

Veillez indiquer lors de votre versement votre numéro de membre (repris dans votre adresse sur le bulletin)

2009 - ....



vosre numéro de membre.

L'abonnement est annuel. Il prend cours au 1er janvier ou à la date du versement et se termine le 31 décembre.

Si vous êtes retraité(e), le versement de six euros vous procure également la qualité de membre de l'association pour la promotion de la retraite active et fraternelle et solidaire pour 2010.

## ANNÉE SCOLAIRE 2009/2010 : CONGÉS ET VACANCES

La rentrée des classes a eu lieu le mardi 1er septembre 2009.

Vacances d'automne (Toussaint) ont eu lieu du lundi 2 au vendredi 5 novembre 2009.

Vacances d'hiver (Noël/Nouvel An) : du lundi 21 décembre 2009 au vendredi 1er janvier 2010.

Congé de Carnaval : du lundi 15 au vendredi 19 février 2010.

Vacances de printemps (Pâques) : du lundi 5 au vendredi 16 avril 2010.

Congé de l'Ascension : jeudi 13 et vendredi 14 mai 2010.

Congé de Pentecôte : lundi 24 mai 2010.

Vacances d'été : à partir du 1er juillet 2010.

Le conseil d'administration de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'an 2010.

### Plus nombreux = plus forts.

Le Conseil d'Administration souhaiterait vivement que chaque membre actuel de notre A.S.B.L. fasse un effort pour recruter un nouvel adhérent. De même, si vous connaissez les coordonnées d'un agent récemment retraité, communiquez-les à l'éditeur responsable, Henri Vets, qui prendra contact avec l'intéressé.

## INDEMNITÉS DE FUNÉRAILLES

L'indemnité pour les frais funéraires est une allocation liquidée suite au décès d'une personne qui bénéficiait d'une pension à charge du Trésor public. Une pension de survie ne donne pas droit à cette indemnité.

### Bénéfici(ent) de cette allocation :

- 1) le conjoint survivant (ni divorcé, ni séparé de corps et de biens) ;
- 2) ou, à défaut, les héritiers en ligne directe (parents, enfants, petits-enfants) ;
- 3) ou, à défaut, toute tierce personne qui justifie avoir assumé les frais funéraires.

### Montant de l'indemnité.

- 1) pour le conjoint survivant ou les héritiers en ligne directe :  
l'indemnité est égale au montant brut de la dernière mensualité de la pension de retraite limitée à 2.300,61 euros au 01.01.2009.
- 2) pour les autres bénéficiaires (tierce personne) :  
le montant de l'indemnité est limité aux frais réels, sans toutefois jamais dépasser le montant brut de la pension de retraite, le plafond étant fixé à 2.300,61 euros.

### Procédure :

- a) le conjoint survivant perçoit d'office une pension de survie et l'indemnité de funérailles est automatiquement accordée :
- b) les autres bénéficiaires doivent introduire une demande, écrite ou téléphonique, auprès du Service des pensions du secteur public :

place Victor Horta, 40, bte 30 - B 1060 Bruxelles - Tél. 02/558.60.00.

Ce service fait alors parvenir un formulaire à compléter. Celui-ci peut également être téléchargé sur le site web : [www.sdpsp.fgov.be](http://www.sdpsp.fgov.be) à la rubrique « formulaires - pensions de survie ».

### Documents à fournir :

- 1) par les héritiers en ligne directe :
  - un extrait d'acte de décès renseignant la date de naissance et l'état civil du défunt ;
  - un acte de notoriété délivré par le juge de paix ou par le notaire, ou une déclaration de succession délivrée par l'administration communale du lieu de résidence établissant la qualité de l'(ou des) héritier(s).
  - s'il y a plusieurs héritiers, un ou plusieurs documents mandant l'un d'entre eux, signé(s) par chacun des mandants, certifié(s) par l'administration communale du lieu de résidence, ou accompagné(s) d'une photocopie de leur carte d'identité.
- 2) par les autres personnes :
  - un extrait d'acte de décès renseignant la date de naissance et l'état civil du défunt ;
  - un acte de notoriété (délivré par le juge de paix ou par le notaire), ou une attestation de la commune établissant le défaut d'héritiers(s) en ligne directe.
  - les copies des factures de frais d'enterrement au nom de la personne ou de l'établissement qui a payé les frais et acquittées par le(s) fournisseur(s), certifiées conformes par l'administration communale. Les mentions « Succession de » ou « Aux héritiers de » ne sont pas admises comme libellé de destinataire(s).

### Remarques :

- n'envoyez jamais l'original des factures, les originaux devant venir à l'appui de la déclaration de succession.
- le paiement de l'indemnité des frais peut être demandé dans les dix ans suivant le décès.

Denise Hacquin

## ASSURANCE SOINS DE SANTÉ - HOSPITALISATION

Dans notre précédent bulletin trimestriel, vous avez pu prendre connaissance des réponses du Ministre-Président R. Demotte et du Député-Bourgmestre D. Senesael suite à notre courrier et celui de notre collègue A. Debrue.

Depuis lors, plus aucune information ne nous a été transmise de leur part.

En conséquence, nous venons de leur adresser le 19 octobre 2009 un nouveau pli postal dont vous trouverez le contenu ci-après en espérant que cette fois (pas de campagne électorale en vue ! ) des données précises nous seront communiquées ... et pourquoi pas espérer une refonte du système tarifaire d'Ethias.

Monsieur R. Demotte  
Ministre-Président du Gouvernement  
de la Communauté Française  
7880 - Flobecq

Objet : Assurance Soins de Santé-Hospitalisation

Discrimination envers le personnel des établissements d'enseignement de la C.F.

Personne ressource : J. P. Charlier . Tél. 081/44.51.78

Monsieur le Ministre-Président ,

Début d'année, nous avons eu l'honneur de vous soumettre le dossier repris en objet ci-dessus qui crée une grave discrimination sociale et pécuniaire entre le personnel des établissements scolaires et celui de l'administration du Ministère de la Communauté française.

En date du 7 avril 2009, nous avons pris connaissance de votre réponse pour laquelle nous vous remercions. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour annexer à la présente, deux bulletins trimestriels édités par notre Association dans lesquels vous trouverez des extraits de courrier concernant le problème posé par les tarifs sélectifs de cette assurance Ethias.

Inquiets de la suite réservée à cette discrimination et en vue de renseigner nos affiliés, nous aimerions connaître les réponses des anciens Ministres concernés, Messieurs Dupont et Daerden, aux questions que vous leur avez posées, en son temps, sur les possibilités de remédier à cette distorsion de traitement vis-à-vis du personnel des établissements scolaires gérés par la Communauté française. Vu les changements intervenus depuis les élections au sein du Gouvernement concerné, n'y aurait-il pas lieu de resoumettre le problème aux différents Ministres concernés ?

D'avance, nous vous en remercions de la suite réservée à notre demande et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.

Pour le Conseil d'Administration :

(s) La Secrétaire

(s) Le Vice-Président

(s) Le Président

Monsieur D Senesael  
Député-Bourgmestre  
7730 - Estaimpuis

Objet : Assurance Soins de Santé-Hospitalisation  
Discrimination envers le personnel des écoles de la C.F.  
Personne ressource : J. P. Charlier - Tél. 081/44.51.78

Monsieur le Député-Bourgmestre,

En juin, notre Membre, Mr Debrue, Alexandre, domicilié rue H. Artisien, 23 à 7641 Bruyelle, nous a transmis la copie du dossier qu'il avait constitué grâce à vos interventions concernant l'objet sous rubrique pour lesquelles nous vous remercions.

Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour annexer à la présente, notre bulletin trimestriel dans lequel vous trouverez des extraits de quelques courriers.

Inquiets de la suite réservée à cette discrimination et en vue de renseigner nos affiliés, nous aimerions connaître la réponse du Ministre DUPONT à votre question parlementaire et l'intervention éventuelle du Ministre-Président R. DEMOTTE en vue de rétablir l'égalité entre tous les travailleurs (Fonctionnaires et personnel des établissements d'enseignement) du Ministère de la Communauté Française.

D'avance, nous vous remercions de la suite réservée à notre demande et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Député-Bourgmestre, l'expression de nos sentiments de haute considération.

Pour le Conseil d'Administration :

(s) La Secrétaire ,

Mme Lamoureux

(s) Le Vice-Président,

J.P. Charlier

(s) Le Président,

V. Carlier

## DES RETRAITÉS QUI ÉCRIVENT ET PUBLIENT

Notre membre, Madame Jacqueline Dupond, licenciée en philologie germanique (49, avenue Victor Gilsoul à 1200 Bruxelles) vient de rédiger un glossaire bilingue de termes culinaires anglais-français et français-anglais, publié chez Publishers, 60, Cannon street à Londres.

Dans ce glossaire qui ne se borne pas au vocabulaire de base, on découvre un grand nombre de termes nécessaires à la bonne compréhension d'une carte de restaurant ou d'un livre de recette. Ce livre est à ce point complet qu'il peut servir de catalogue reprenant tout ce qui a trait aux plaisirs de la table.

Il est répertorié sur Amazon.com et est vendu en librairie 16,99 euros.

**Erratum** : dans le n° précédent de notre bulletin, une erreur s'est glisée page 8 dans le texte de madame Storm " L'oiseau m'a dit ... ", le premier vers du troisième quatrain doit être lu : " Et la vie a repris et je dus m'éloigner " .

### *Le vent*

*Un ciel plombé détaille son humeur vagabonde  
Incite à la langueur, invite à l'oisiveté.  
Comment avoir envie de parcourir le monde  
Quand le ciel immobile est lui-même enchaîné ?*

*Le vent n'apprécie pas cet alanguissement ;  
Doucement, sans à-coup, il active une brise  
Qui relève en douceur l'ivraie et le chiendent  
Pour redonner vigueur à la nature en crise.*

*Suivez le bon conseil que donne le vent léger :  
Il est force et puissance, il dirige les voiles  
De ceux qui cherchent au loin rêve et félicité.  
Réagissez très vite, il détient votre étoile !*

*Il est seul maître à bord quand la nature sommeille ;  
Il a tous les pouvoirs, même celui de changer  
Le ciel gris en azur, le jardin en merveille  
Et vos aspirations en douces réalités.*

**Anne-Marie Storm (Bruxelles)**

### *La mouette blessée sur la plage*

*Le bel oiseau, blessé, gît sur le sable humide.  
Ses membres, impuissants, ne le soutiennent plus  
Et, vainement, s'agitent, en griffant le sol nu.  
Efforts désespérés que son instinct décide.*

*Ses ailes, follement, heurtent le sol hostile,  
Le frappent lourdement sans pouvoir le quitter,  
Et son corps fuselé, tel un esquif ancré,  
Ne peut aller au large. Il est là, immobile.*

*Soudain, le col tendu, la brise se levant  
Et les ailes courbées, l'air, enfin, la soulève.  
Et, dans l'azur du ciel qui l'accueille en un rêve,  
Il vole, vole enfin, éperdu, triomphant !*

**Raymonde Ronsmans (Bruxelles)**

## ***L'Hôpital Notre-Dame à la Rose***

*De nos jours, désuet, l'hôpital séculaire  
Exhibe avec fierté ses vieux murs imposants  
Qui secouraient jadis la masse populaire  
Quêtant un réconfort dans des bras apaisants.*

*En pierres du terroir, le célèbre édifice  
Qu'un démantèlement a, parfois, menacé,  
Figure avec raison beauté sans artifice,  
A l'exceptionnel patrimoine classé.*

*Un œil admiratif peut voir l'orfèvrerie  
En son sein côtoyer le tableau curieux,  
La fine porcelaine ou la tapisserie,  
Infaillibles témoins d'un passé glorieux.*

*Autarcique, sans mal, grâce à ses dépendances,  
Le célèbre hôtel-Dieu sut, de simples repas,  
Comblar ses protégés en toutes circonstances :  
Le gîte et le couvert ne leur manquèrent pas.*

*L'Helkiase, à son tour, offrit la renommée  
Au temple Lessinois des soins et traitements,  
La force du remède en tous lieux acclamée  
Amenant la fortune ... avec les compliments !*

*Le musée, aujourd'hui, rend hommage à l'asile  
Que, très longtemps, il fut au coeur de la cité,  
Symbole attendrissant du dernier domicile  
Où les nécessiteux gardaient leur dignité.*

**Josette LAMBRETH**

**1er prix au Concours François Bovesse organisé en  
2009 par la Maison de la poésie de Namur.**

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc. , signalez-le au président de l'association. Ajoutez quelques mots sur l'oeuvre publiée.

Quel que soit son ancienne fonction, tout(e) retraité(e) peut participer à la rédaction de ce bulletin : une poésie, une prose poétique, un texte en prose, etc.

## Chatteries

Ha ! Ha !

Caroline  
tu as lustré ta robe de gala  
pour la fête que j'imagine !

Pourquoi rôdes-tu,  
impatiente, auprès de la porte ?  
Quelqu'un t'attend-il à l'affût,  
tapi parmi les feuilles mortes ?

Qu'arrive-t-il ?  
A mon fauteuil, tu t'agrippes, coquine !  
Et pour mieux me mordiller, tu dodelines  
la tête, en plissant ton nez de béril ?

Tes yeux de petit fauve  
allument leur flambeau,  
tantôt verts, tantôt mauves,  
comme deux lunes sur de l'eau.

Viens-ça câline,  
viens te frotter contre ma main ;  
l'amour et la rapine,  
ce sera pour demain !

Je te conterai des merveilles :  
le Chat botté, la Souris d'or,  
détourne donc l'oreille  
des échos du dehors.

A la manière théâtrale,  
belle offensée, avant de t'asseoir,  
tu drapes la spirale  
de ton fourreau de velours noir.

Cesse donc de gémir, les paupières closes,

folle,

comme si dans le froid,  
tu pouvais trouver autre chose  
de plus doux que ton nid chez moi !

Eh ! bien, soit, va-t-en, ingrate  
mais ne me crois plus assez bon  
pour élever encore, après coup, tes chatons !

Caroline, c'est ma chatte.

Aly Noël (Bruxelles)

## *Symphonie du Matin*

*Six heures sonnent au clocher de l'église. Au lointain, un coq chante. Il rappelle à sa basse-cour que depuis longtemps déjà le soleil est levé. Ménage touterelle roucoule son éternel duo. Mon voisin " chat " à la porte du logis miaule désespérément. Coureur invétéré fourbu, lassé de sa nuit d'aventures, il n'a qu'un désir : dormir. A sa vue, chien " Pataud ", qui selon l'habitude fait sa première sortie, croquerait volontiers l'ennemi héréditaire. Ses aboiements furieux me disent sa colère. Dans la prairie voisine, les vaches apercevant le fermier s'apprêtent bruyamment à la traite matinale. Les merles, les moineaux, malgré la saison faste passent et repassent à grands cris, car c'est l'heure de table. Sur le toit de la ferme, tout de blanc vêtus comme pour une noce, à qui mieux mieux roucoulent les pigeons. Y aurait-il ce matin de tendres épousailles ? Voici les brebis bêlantes, affairées à l'approche du pâturage tirant à hue et à dia la mignonne bergère. Le berger, plus costaud à fort à faire pour guider Jeannette et son petit agneau dont les bêlements cristallins et la joliesse me ravissent toujours.*

*Dans le ciel, pas encore d'avions bruyants ... chut, ils font relâche. Les voitures, elles aussi, semblent mettre sourdine, mais la bouilloire de la cuisine siffle allègrement.*

*C'est " la symphonie de mon petit monde ", naïve certes, mais pleine de charme de la vie campagnarde.*

**E. De Turck (Saint-Ghislain)**

## *Pensées d'automne*

*Pourquoi s'attache-t-on de plus en plus à cette terre qui nous recevra un jour quand sonnera pour nous l'heure du " Grand Départ " ?*

*A vingt ans ... bien sûr ... on sait aimer ... ce qui est beau, mais l'amour, alors, a comme visage l'être aimé ou attendu.*

*A trente ans, quarante ans, c'est la plénitude et c'est en courant que l'on passe dans cette vie qui jamais ne nous paraît devoir finir ...*

*A cinquante ans, on commence à regarder autour de soi, mais encore avec un rien de désinvolture.*

*Mais à soixante ans, peut-être est-ce une impression personnelle, mais on aime vraiment et de tout coeur. Cet amour, cette tendresse pour le compagnon de route, si la vie nous l'a laissé, se conjugue avec l'affection de ses petits qui assureront la relève.*

*Sourions, car le blé se lève et la moisson promet d'être belle.*

**E. De Turck (Saint-Ghislain)**

## A VOS AGENDAS

1. **L'assemblée générale** de notre association se déroulera le **10 mars 2010** à l'Internat autonome de la Communauté française de Nivelles. Elle sera précédée d'une conférence par le Docteur homéopathe Siccaliano Michel et dont le sujet sera bien sur l'homéopathie. Des précisions sur cette journée seront données dans notre prochain bulletin.

## 2. **Un projet de voyage soumis à votre réflexion**

En fonction des demandes ( $\pm$  40 inscriptions sont nécessaires), un « Mini-Trip » de 2 jours pourrait être organisé en car au Grand-Duché de Luxembourg où de nombreuses visites seraient prévues. La prise en charge des participants se ferait à Namur et à Marloie (Gare SNCB) : cette excursion de « Grands élèves » se déroulerait en avril ou fin octobre 2010.

Si vous marquez un intérêt pour cette initiative, prenez contact avec Yvon Gérard (Tél. 02/460.50.70) ou avec Jean-Pierre Charlier (Tél. 081/44.51.78).

## DES APPARTEMENTS AU LITTORAL

En 2010, des appartements seront à nouveau mis à la disposition des membres de notre Association, en juin et septembre.

Ces appartements modernes sont situés à La Panne, digue de Mer. Cette activité permet aux retraités de réserver un appartement 2 chambres sans devoir se déplacer, sans devoir remplir de formalités particulières et sans devoir verser de garantie. Elle leur permet également de réaliser une économie financière. Les prix de location sont sensiblement les mêmes que ceux de cette année, à savoir :  $\pm$  650 euros/quinzaine et  $\pm$  340 euros /semaine.

Les prix demandés par les agences étant fixés selon le nombre d'appartements loués et la durée des séjours, il conviendrait que les personnes intéressées se manifestent le plus rapidement possible et ce, sans engagement définitif de leur part. En effet, les contrats définitifs seront établis début de l'année 2010.

Pour plus de renseignements, contactez déjà J.P. Charlier, Tél. 081/44.51.78 : le "Bulletin des retraités" du 1er trimestre 2010 diffusera toutes les précisions.

## CONNAISSEZ-VOUS INFOR HOMES ?

Ce service permet d'obtenir des informations quant aux lieux de vie disponibles en Région wallonne pour les personnes âgées : il traite également toute demande d'information juridique et analyse toute plainte relative à la prise en charge des personnes en établissement.

Son numéro unique est le 070/24.61.31.

## SÉJOUR À MENTON EN 2010

Lors de notre séjour à Nice en juin 2009, nous avons sélectionné l'**hôtel WESTMINSTER de Vacances Bleues à Menton (du samedi 29 mai au samedi 5 juin 2010)**. Il est situé en bordure de la Méditerranée à deux pas de l'Italie, hôtel de 92 chambres, grande terrasse donnant sur un parc planté de palmiers. Trois étoiles plus au classement français, Menton jouit d'un site remarquable entre mer et montagnes, elle est réputée la perle de la Côte d'azur et dispose d'un climat particulièrement doux en toute saison.

La ville possède des quartiers piétonniers, de magnifiques jardins exotiques, des villages haut perchés et la Riviera française sont situés à moins d'une heure de route.

Des excursions sont organisées au départ de l'hôtel.

### Organisation du séjour du 29/05 au 05/06/2010.

Chambre double 861 euros - Chambre seule 1033 euros



#### A. Ce prix comprend :

1. Séjour en pension complète - boissons comprises.
2. Deux excursions organisées au départ de l'hôtel.
3. Assurance annulation hôtel.

#### B. Le transport n'est pas compris dans le prix :

Si vous êtes disposé(e) à participer à ce séjour, vous êtes invité(e) à assister à une réunion d'information qui aura lieu à l'Internat autonome de la Communauté française de Nivelles rue Fief de Rognon n°13 le 11 janvier 2010 à 14 h00.

Dans ce cas, veuillez renvoyer le formulaire ci-après avant le 10 janvier prochain.

A l'issue de la réunion les inscriptions seront recueillies et les modalités de paiement précisées. J'attire votre attention que notre option réserve un nombre limité de places en chambres seules. Ce séjour sera organisé si nous réunissons un minimum de 30 participants.

**A titre indicatif et sur base des prix pratiqués cette année**, voici un aperçu des différentes possibilités de transport.

1. Vol Bruxelles-Nice A/R SN Airlines minimum 120 euros via Internet en réservant le plus tôt possible.
2. TGV Bruxelles-Nice minimum 290 euros A/R.
3. En voiture personnelle, possibilité de co-voiturage.

## RÉUNION D'INFORMATION AU SÉJOUR À MENTON DU 29 MAI AU 5 JUIN 2010

Formulaire de participation à renvoyer avant le 10 janvier 2010.

à **Victor Carlier**  
Avenue du Vallon, 27  
1640 Rhode-St-Genèse

Je (nous) soussigné(s), .....

Nom(s) , prénom(s)

Adresse : .....

Tél. fixe : ..... GSM : .....

désire(nt) participer à la réunion d'information qui aura lieu le 11 janvier 2010 à 14 heures à l'Internat autonome de la Communauté française, rue Fief de Rognon 13 à Nivelles.

Date : .....

Signature(s) : .....



## PROPOSITION DE VACANCES POUR VOS PETITS-ENFANTS AGÉS DE 10 À 18 ANS

Pour autant qu'ils fréquentent un établissement scolaire dont le pouvoir organisateur est la Communauté française, des stages de ski/surf sont organisés, à leur intention, par l'A.S.B.L. « SCES » (Sport, Culture, Ecole, Solidarité du Département) durant les congés de la période hivernale.

Voici quelques détails à ce sujet :

**LANSLEVILLARD (France)** : du 18/12/09 au 27/12/09 et du 02/04/2010 au 11/04/2010.

Prix : 400 euros comprenant voyage, pension complète, cours de ski, assurance, remontées mécaniques et matériel.

**CHATEL (France)** : du 13/02/2010 au 21/02/2010.

Prix : 460 euros Conditions identiques à celles signalées ci-dessus.

S'ils emportent leur matériel de ski/surf, une réduction de 50 euros est accordée.

Vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires en téléphonant au n° 02/219.19.50 du secrétariat de l'A.S.B.L. SCES à 1080 Bruxelles, bld Léopold II, - Bureau 0<sup>E</sup>33.

## IN MEMORIAM

• Le 11 mai 2009, est décédé Georges BIETTE, professeur honoraire de religion catholique à l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Verviers le 29 avril 1925. Ses funérailles ont eu lieu à Jemeppe-sur-Sambre le 14 mai 2009.

• Le 17 juillet 2009, est décédé à Woluwé-St-Lambert Roger HOUARD, éducateur-économiste honoraire de l'Athénée royal de Woluwé-St-Lambert. Il était né à St-Hubert le 12 mars 1930.

• Le 14 août 2009, est décédé Claude SOTTIAUX, ancien professeur de français et d'espagnol de l'Athénée Léon Lepage et préfet des études honoraire de l'Athénée Robert Catteau. Il était âgé de 69 ans.

• Le 20 août 2009, est décédée à Anderlecht Marie-Louise VERSTETEN, épouse Paul DROULANS ; elle avait enseigné comme institutrice primaire au Congo de 1956 à 1960. Elle était née à Molenbeek-St-Jean en 1920.

• Le 24 août 2009, est décédé à Namur Guy VANDAMME, ancien professeur de l'Athénée royal Marcel Tricot de Laeken, ancien chargé de mission au Centre technique et pédagogique de la Communauté française à Mons et à Frameries, professeur de français honoraire de l'Athénée royal Jules Delot à Ciney. Il était né à Angleur le 25 juillet 1933. Ses funérailles ont eu lieu le 29 août 2009.

• Le 29 août 2009, est décédé à Namur, Philippe BRICHARD, professeur de boulangerie-pâtisserie honoraire de l'I.T.C.F. de Suarlée. Il était né à Namur le 10 juillet 1942. Ses funérailles ont eu lieu à Dave le 2 septembre 2009.

• Le 31 août 2009, est décédé à Ottignies Emile STEENS, instituteur en chef honoraire de l'Athénée royal de Gosselies. Il était né à Ways le 2 mai 1922.

• Le 1er septembre 2009, est décédé à Montignies-le-Tilleul Joseph TINANT, né à Walcourt le 30 décembre 1922, professeur de pédagogie honoraire de l'Ecole normale secondaire de l'Etat de Nivelles. Ses funérailles ont eu lieu à Gilly le 4 septembre 2009.

• Le 9 septembre 2009, est décédé à Mons René VIENNE, né à Jemappes le 8 juillet 1922, inspecteur honoraire de l'Enseignement secondaire de l'Etat et inspecteur coordonnateur de l'Enseignement spécial. Ses funérailles ont eu lieu à Mons le 12 septembre 2009.

• Le 10 septembre 2009, est décédé à Liège Jean STASSEN, né à Montegnée le 24 juillet 1922, professeur honoraire de l'Université de Liège et inspecteur général des Mines honoraire. Ses funérailles ont eu lieu à Liège le 14 septembre.

• Le 12 octobre 2009, est décédé à Etterbeek Jacques ANTOINE, né à Ixelles le 12 décembre 1930, professeur à l'Athénée André Vésale à Etterbeek et inspecteur en sciences au Burundi et au Rwanda. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 19 octobre.

• Le 26 octobre 2009, est décédé à Namur Jacques ROMAIN, professeur honoraire de l'Institut technique de la Communauté française de Namur. Il était né à Watermael-Boitsfort le 28 septembre 1927. Ses funérailles ont eu lieu à St-Servais le 29 octobre 2009.

• Le 3 novembre 2009, est décédée accidentellement à Villers-le-Bouillet Cynthia PIOT, éducatrice au Centre d'écologie de Han-sur-Lesse. Elle était née à Soest (Allemagne) le 20 novembre 1978. Ses funérailles ont eu lieu à Gilly le 9 novembre 2009.

• Le 17 novembre 2009, est décédée à Aiseau, Ludivine LESIRE, professeur honoraire du Lycée royal de Tamines. Elle était née à Aiseau le 7 mars 1926. Ses funérailles ont eu lieu le 21 novembre 2009.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez au 49, chaussée de Charleroi, 1471 Loupoigne les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, date du décès, lieu des funérailles, etc..).

Comme signalé à la page 3, voici deux bulletins de versement afin :

- 1) de permettre à chacun le réabonnement au "Bulletin des Retraités" ;
- 2) de remettre le second à un(e) retraité(e) qui ne fait pas encore partie de notre association. Chacun connaît certainement un(e) retraité(e) qui est dans ce cas.

Si vous accomplissez ce petit geste, nous serons plus nombreux et plus forts.

**VERSEMENT OU VIREMENT**

signature(s) \_\_\_\_\_

date de signature

02

**VERSEMENT OU VIREMENT**

En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case *Ne pas accepter en paiement*

montant \_\_\_\_\_ EUR \_\_\_\_\_ CENT

date mémo (facultatif) \_\_\_\_\_ (uniquement pour exécution dans le futur)

compte donneur d'ordre \_\_\_\_\_

compte bénéficiaire 0 0 0 1 3 3 7 6 4 6 1 6

nom et adresse donneur d'ordre \_\_\_\_\_

nom et adresse bénéficiaire ASBL A.P.R.A.F.S.

E. VANDERVELDE 3

1400 NIVELLES

communication (en MAJUSCULES)

Ne rien écrire ci-dessous

**VERSEMENT OU VIREMENT**

signature(s) \_\_\_\_\_

date de signature

02

**VERSEMENT OU VIREMENT**

En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case *Ne pas accepter en paiement*

montant \_\_\_\_\_ EUR \_\_\_\_\_ CENT

date mémo (facultatif) \_\_\_\_\_ (uniquement pour exécution dans le futur)

compte donneur d'ordre \_\_\_\_\_

compte bénéficiaire 0 0 0 1 3 3 7 6 4 6 1 6

nom et adresse donneur d'ordre \_\_\_\_\_

nom et adresse bénéficiaire ASBL A.P.R.A.F.S.

E. VANDERVELDE 3

1400 NIVELLES

communication (en MAJUSCULES)

Ne rien écrire ci-dessous

**COPIE CLIENT**

montant en lettres \_\_\_\_\_

montant EUR \_\_\_\_\_

date mémo \_\_\_\_\_

compte donneur d'ordre \_\_\_\_\_

compte bénéficiaire 000-1337646-16

nom bénéficiaire ASBL A.P.R.A.F.S.

1400 NIVELLES

communication \_\_\_\_\_

date de remise \_\_\_\_\_

**EURO**

Copie client, présenter uniquement en cas de versement

**COPIE CLIENT**

montant en lettres \_\_\_\_\_

montant EUR \_\_\_\_\_

date mémo \_\_\_\_\_

compte donneur d'ordre \_\_\_\_\_

compte bénéficiaire 000-1337646-16

nom bénéficiaire ASBL A.P.R.A.F.S.

1400 NIVELLES

communication \_\_\_\_\_

date de remise \_\_\_\_\_

**EURO**

Copie client, présenter uniquement en cas de versement

## PETITES ANNONCES

- Espagne : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa De Aro) de sept. à mai. Tt confort - 3 ch. - 2 SdB - garage-piscine-endroit très calme vue imprenable s/mer - TV avec chaînes françaises. Tél. : 068/44 98 01.

- France : à louer studio équipé pour 4 pers. Max. , à proximité du lac Saint Point (sud de Pontarlier dans le Doubs et à 15 km de la Suisse) 900 m d'altitude. Endroit calme, idéal pour la marche, VTT, détente, visites... près des pistes de ski. Tél. : 071/71 21 74.

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, loc. splendide appt 2/6 pers. lux. équipé - très grand confort - immense terrasse sud-vue splendide- soleil - centre thermal - belles prom. ski-etc. Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos, tél. : 02/653 35 25.

- Station de ski du Collet d'Allevard, à 10 km de la ville d'Allevard-les-Bains (près de Chambéry) à louer studio pour 4 à 5 personnes. Situé à 1500 m d'altitude. A côté des remontes mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. GSM : 0475/41 11 55.

- Cherche d'occasion lame à faucher ou système similaire, adaptable sur un tracteur horticole Kubota 12 CH(3 points d'encrage). Tél. 0478/739.744.

- A vendre matériel divers : bûches électr. + chenets pour chem. décor. (25 euros), enregistr. à bandes (20 euros), mach. à écr. porta. (12 euros), mach. à écr. fixe (15 euros), couverts en argent (15 euros/pièce), albums Spirou (10 euros/ pièce). Tél. 067/21 22 53

Pour la publication d'une petite annonce dans deux numéros consécutifs du Bulletin des Retraités, adresser votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28, rue de la Voie qui Monte - 5020 Malonne.

## UN PEU D'HUMOUR

Rions en ...

Savez-vous qu'après 45 ans de mariage, j'ai eu la sensation... oh quelques instants seulement ... d'être abandonnée !

Partant en visite avec deux voitures (7 personnes à attacher ! ), je déplace une troisième voiture (la mienne) pour permettre à mon mari de « sortir » la sienne.

Il embarque un petits-fils pendant que je gare correctement mon véhicule. Horreur.. il démarre sans moi ...me laissant sans sac à main, sur le trottoir ! Dès qu'il a senti une présence à côté de lui, il ne s'est pas inquiété trop vite ...

Donc, avec gestes et cris.. je suis là ! La deuxième voiture presque pleine se met également en route ... et moi alors ! Je gesticule et ouf, la voiture s'arrête : ma fille, au volant, me dit : "Pourquoi tu es là . Où est papa ?." Il roule et il m'a oubliée.

Arrivés à destination, on me laisse un peu dans cette deuxième voiture ... le temps d'inquiéter mon mari ... qui se doutait (dit-il) que les enfants, eux , ne m'oublieraient pas.

Enfin, je ne lui en veux pas car jeudi, comme d'habitude, j'avais mon énorme bouquet de roses.

Mais j'ai eu peur ... qu'il ne m'oublie vraiment ! Oh une fraction de minute ...

A bientôt,

**Marylène, institutrice maternelle honoraire.**

Six euros pour l'année 2010

# POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite  
active, fraternelle et solidaire

## LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser le montant de la cotisation en indiquant l'année

au compte **000-133 76 46-16**

de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire  
à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année civile qui paraîtront à partir  
de la date de votre versement .

Responsable trésorier : Marcelle Héraly § Tél. 067-21.32.37

Responsable de l'expédition : Henri Vets Tél. 067-77.28.82